



Assurance d'indemnités journalières maladie (IJM) pour le personnel



Chantal Rochat Propriétaire de Coiffeur Bella

Des coûts prévisibles plutôt qu'un risque imprévisible.

«Avec ma collaboratrice de longue date, Conny, nous formons une équipe bien rodée. Notre calendrier de rendez-vous est rempli et nos clients sont satisfaits. Cela fut donc d'autant plus dur pour moi lorsque Conny se retrouva soudain en arrêt maladie suite à une opération de la hanche et ne vint pas travailler pendant huit semaines.

Elle avait toujours droit à son salaire durant son absence. Mais elle ne générait pas de revenus pour moi durant cette période – un scénario catastrophe! Heureusement, j'avais souscrit une assurance d'indemnités journalières maladie auprès de Coiffure Suisse. À partir de la troisième semaine, l'assurance a versé 80% du salaire de Conny (2 semaines de délai de carence). Cela fut un soulagement considérable pour moi, en tant qu'employeuse.»

Assurance d'indemnités journalières maladie chez d'autres prestataires

(moyenne)

Somme salariale pour une femme CHF 48 000.— Couverture de 80%, 14 jours de délai de carence

Prime annuelle: CHF 1300.-*

Assurance d'indemnités journalières maladie chez Coiffure Suisse

(contrat collectif avec Helsana)

Somme salariale pour une femme CHF 48 000.— Couverture de 80%, 14 jours de délai de carence

Prime annuelle: CHF 800.-*

Vous économisez CHF 500.–!

Prestations d'assurance en un coup d'œil:

- Aucune augmentation des primes de contrats individuels en cas de mauvaise évolution des sinistres
- Admission sans examen médical
- Possibles délais de carence: 7 jours, 14 jours ou 30 jours

Convient pour:

 Les salons de coiffure avec du personnel (Conformément à la convention collective de travail, les employeurs sont obligés de souscrire une telle assurance pour leur personnel.)

Autres produits recommandés:

- Assurance-accidents obligatoire pour le personnel
- Assurance d'indemnités journalières pour les propriétaires

^{*}Il s'agit d'un exemple de calcul. Les primes sont calculées individuellement.